

le p'tit
Bulletin
du **Lezéen**

N°27
PRINTEMPS
2021



IL EST BEAU CET ÎLOT!
Renaissance de l'îlot Beaufigeau - p.6-7

3

Portrait :
Bernard Proust,
une passion
pour les bestiaux

5

Bilan financier 2020
et investissements
2021

10

La page
des journalistes
en herbe

15

Saison de la pêche
ouverte !

Chers concitoyens,

La commune de Lezay a été récemment labellisée « Petite ville de demain » par l'État. Un label qui nous ouvre les portes vers des partages d'expérience avec d'autres communes françaises et vers l'abondement des financements pour repenser notre cadre de vie et construire ensemble « un espace à vivre » pour les générations à venir. Nous aurons l'occasion dans les futurs bulletins de vous présenter ce dispositif qui s'étend sur six ans.

Ce P'tit Bulletin du Lezéen de printemps fait la part belle aux espaces verts, notamment à la renaissance de l'îlot Beaufigeau, un écrin de verdure en centre-bourg que nous souhaitons inaugurer avec vous samedi 26 juin.

Au fil des pages, vous découvrirez le budget d'investissement voté par le conseil municipal pour cette année, les travaux en cours mais aussi les actions menées par nos associations en dépit des restrictions sanitaires actuelles.

Dans ces lignes, peu de mention de la Covid-19, car nous voulons avant tout témoigner que la vie se poursuit et que les projets fleurissent pour et par les Lezéens. Ce bulletin municipal veut refléter tout ce qui se passe dans notre commune et nous remercions tous les contributeurs (textes et photos) qui ont permis sa réalisation.

Souhaitons que d'ici l'été, nous cheminions vers une amélioration durable de la situation sanitaire afin de jouir d'une liberté retrouvée pour pouvoir nous réunir à nouveau et profiter des beaux jours. Soyons vigilants et prenons soin les uns des autres.

Olivier Gayet et Le Conseil municipal

Mairie de Lezay
5 rue du Parc 79120 Lezay
Tél : 05 49 27 80 00
secretariat@mairie-lezay.fr

La mairie de Lezay vous accueille :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h. Permanence d'un élu à votre écoute de 10h à 12h.



LEZAY
un espace à vivre

Le p'tit Bulletin du Lezéen

Bulletin municipal de Lezay – édition Printemps 2021

Directeur de la publication : Olivier Gayet

Commission Communication : Frédérique Binet, Didier Desprez, Jacqueline Quintard-Melouki, Pamela Lucas, Élisabeth Marchand, Nicky Marescot, Patrick Morin, Amandine Parvault, Sébastien Suire, Michaël Tribot

En libre téléchargement sur le site www.mairie-lezay.fr
Reproduction autorisée à condition d'en citer la source.
Crédits photos : équipe municipale ou mairie de Lezay sauf mention contraire.

Conception : Patrick Grimaldi – pgrimaldi@me.com
Tél : 06 08 49 08 72

Impression : Imprim'R.I.C 79190 Sauzé-Vaussais
Tél : 05 49 07 45 37

Tiré à 1300 exemplaires / Dépôt légal à parution / Diffusion gratuite

Bernard Proust, une passion pour les bestiaux

Bernard Proust est né le 6 juillet 1950 à Saint-Vincent-la-Châtre. Il y a été scolarisé jusqu'au certificat d'études, sous la houlette de Monsieur Micard qui deviendra par la suite directeur de l'école élémentaire de Lezay.

Le début de la vie active se fera en tant qu'aide familial à la ferme sise aux Gerbaudières jusqu'au départ pour le service militaire en février 1970. A son retour, il intègre la maison Girard-Baricault à la Barre de Sevreuil où il y sera magasinier durant un an et demi.

En 1973, l'usine Rhône Poulenc à Melle recrutait des ouvriers. Commencant comme simple ouvrier puis gravissant les échelons par la formation interne, il terminera sa carrière dans la chimie comme agent de maîtrise, responsable d'atelier après 26 ans de présence sur ce site.

Depuis son mariage en 1975 avec Brigitte, ils se sont installés à Lezay où son épouse travaillait à la Laiterie.

Un jour de février 1981, Robert Minot et René Geoffroy sont venus le rencontrer, afin de lui proposer de devenir conseiller municipal. Il dira : « Pourquoi pas ? » et restera à la Mairie durant 31 ans dont trois mandats en tant qu'adjoint responsable du marché aux bestiaux, succédant à cette tâche à Robert Minot et André Madier



qui l'aura formé dans ce milieu bien particulier des maquignons.

La gestion du marché aux bestiaux sera comme une révélation, et c'est ainsi qu'a germé l'idée d'un Concours bovins de boucherie dont la première édition a eu lieu en 1999 sous l'égide de la Mairie. Sa fonction de responsable du marché aux bestiaux lui a permis de devenir Président délégué de la Fédération des Marchés de France, puis d'entrer à l'Interprofession Nationale (INTERBEV).

La découverte des foirails recouverts de panneaux photovoltaïques lors de différents salons et foires auxquels Bernard Proust a participé, font qu'aujourd'hui la commune est dotée d'une surface de toiture couverte en panneaux de plus de 12.000 m².

En 2010, des éleveurs de la race Prim'Holstein lui ont demandé d'organiser un concours national à Lezay. Cela nécessitait des travaux pour démonter les parcs à veaux, mais le conseil municipal de l'époque n'avait pas les fonds nécessaires. Alors, c'est avec la poignée de bénévoles qui œuvraient à ses côtés pour le concours de boucherie, que cette tâche a été accomplie sans faire de dépenses.

Le concours national Prim'Holstein a pu avoir lieu et a ouvert la voie à Festiv'Agri et à la première Foire Agricole en 2012. De 30 bénévoles en 2012, l'association en compte aujourd'hui 54 de tous milieux confondus. En janvier 2016, un incendie a totalement détruit les locaux administratifs du foirail, reconstruits par la suite.

À présent, Bernard Proust partage son temps entre Festiv'Agri, le jardin, le vélo, la famille, et beaucoup de voyages en perspective.

VISITE dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire : Le marché aux veaux de Lezay

■ Mardi 1^{er} juin, 7h30

1^{er} marché aux veaux de France, incontournable de la filière bovine, le marché de Lezay puise ses racines au cœur du Moyen Âge. Cette longue tradition porte aujourd'hui son activité à une grande échelle : les infrastructures n'ont cessé de s'agrandir, de s'adapter. Les halles sont aménagées hors du centre-bourg à partir des années 70.

Nous souhaitons partager avec vous l'effervescence d'un marché, en suivant des experts qui évoqueront la filière, les races, son organisation et ses activités annexes.

Sébastien Suire, responsable du marché aux bestiaux et adjoint au Maire, et Bernard Proust, ancien Président délégué de la Fédération nationale du marché du bétail en vif (Paris), fondateur du concours bovin de boucherie et de l'association Festiv'Agri animeront la visite.

Dégustation de la tête de veau à l'issue de la visite (sous réserve). Nombre de places limité.

Réservation avant le 25 mai auprès de l'Office de tourisme 05 49 29 15 10.

RDV Parking du marché bovin, Lezay.
Tarif : 5€



Salles disponibles à la location sur la commune

Plusieurs salles sont disponibles à la location des particuliers sur la commune pour les rassemblements familiaux et amicaux. Actuellement fermées en raison de la Covid (sauf pour des sessions de formation), ces salles peuvent être réservées dès maintenant afin de retenir les dates souhaitées pour les mois à venir, lorsque la situation sanitaire le permettra.

■ Salle des fêtes

Place de la Payse. Capacité de 500 personnes assises. Cuisine de collectivité. Scène avec sono et éclairage. Parking à proximité immédiate. Tarifs pour les particuliers : 300 € pour la salle (510 € si domicilié hors commune), réduction si traiteur local : 105 €, cuisine seule : 79 € (180 € avec vaisselle), vaisselle cassée ou manquante : 1€/pièce. Renseignements et réservation en mairie.

■ Salle de la Petite Rivière

Angle de la rue de la Petite Rivière et de la rue St Nicolas. Capacité de 60 personnes assises. Cuisine pour traiteur (four pour réchauffer, couverts). Parking à proximité immédiate.

Tarifs pour les particuliers : 50 € la journée (70 € si domicilié hors commune), forfait week-end : 100 € (150 € si hors commune), forfait chauffage en sus du 15/10 au 15/04 : 15 €/jour, forfait vaisselle : 30 €, vaisselle cassée ou manquante : 1 €/pièce. Renseignements et réservation en mairie.

■ Maison Augereau

42 rue du Pont de l'Arceau. La Maison Augereau est à la fois un centre d'hébergement et une salle de formation, appartenant à la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Hébergement : capacité de 34 couchages dans la maison principale dont des chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée, 4-6 couchages au gîte, 19 couchages à l'annexe. Accès à la cuisine équipée et au réfectoire pour tous les locataires (pour 25-30 personnes environ). Tarifs particuliers : de 18 € à 24 € par personne et par jour selon la taille des groupes et draps fournis ou non.

Salle de formation : capacité d'environ 30 personnes, accessible aux personnes à mobilité réduite, accès Internet, espace détente/tisanière. Tarif : 100 € la journée ou 50 € la demi-journée.

Renseignements et réservation auprès de l'URFR au Moulin du Marais. Tél : 05 49 07 97 78.

■ Lutte contre les frelons asiatiques



La commune est engagée dans la lutte contre le frelon asiatique, nuisible notamment pour nos abeilles. Réglementairement, il ne nous est pas possible d'intervenir sur le domaine privé.

La municipalité a donc décidé

d'adhérer à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), ce qui permet aux particuliers lezéens de bénéficier de tarifs avantageux auprès d'entreprises compétentes en la matière.

Ainsi, par exemple, Place'Net 79, 5bis rue Saint-Nicolas à Lezay, propose une intervention pour destruction de frelons asiatiques pour 99 € TTC.



■ **Recherche de bénévoles** pour tenir un bureau de vote et participer au dépouillement les 13 et 20 juin (élections départementales ou élections régionales) sur un des créneaux suivants : 8h à 10h30 - 10h30 à 13h - 13h à 15h30 - 15h30 à 18h. Conditions : être électeur sachant lire et écrire le français. Se rapprocher de la mairie pour confirmation de l'horaire.

■ PIAS – Portail d'Information des Aides Sociales en Deux-Sèvres

Pour retrouver toutes les aides sociales des Deux-Sèvres en un seul clic, il existe le Portail d'Information des Aides Sociales du Département (PIAS) : transports, budget, santé, insertion professionnelle, aide alimentaire, famille et enfant, logement, habillement, vacances et loisirs.

www.pias79.fr



■ **RAPPEL** : Vous pouvez consulter Internet, imprimer vos documents administratifs et être assisté pour toutes vos démarches à **France Services**, rue Gâte-Bourse.



Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 05 49 07 33 81.

■ Salle polyvalente

Cette salle située allée du Camping et mise à disposition du Foyer Rural par la mairie, est utilisée par les associations adhérentes du Foyer Rural. La location est comprise dans la cotisation de leurs membres. La salle peut être mise à disposition des autres associations locales non adhérentes moyennant le versement d'une cotisation annuelle. Elle ne peut pas être louée par les particuliers.

Bilan financier 2020 et projets d'investissement 2021

Le conseil municipal, réuni le 17 mars 2021, a approuvé le bilan financier de l'année 2020 ainsi que le budget prévisionnel présenté pour l'année 2021. Ces rapports financiers avaient été travaillés préalablement par la commission des finances, et sont disponibles à la consultation en mairie.

Bilan financier 2020

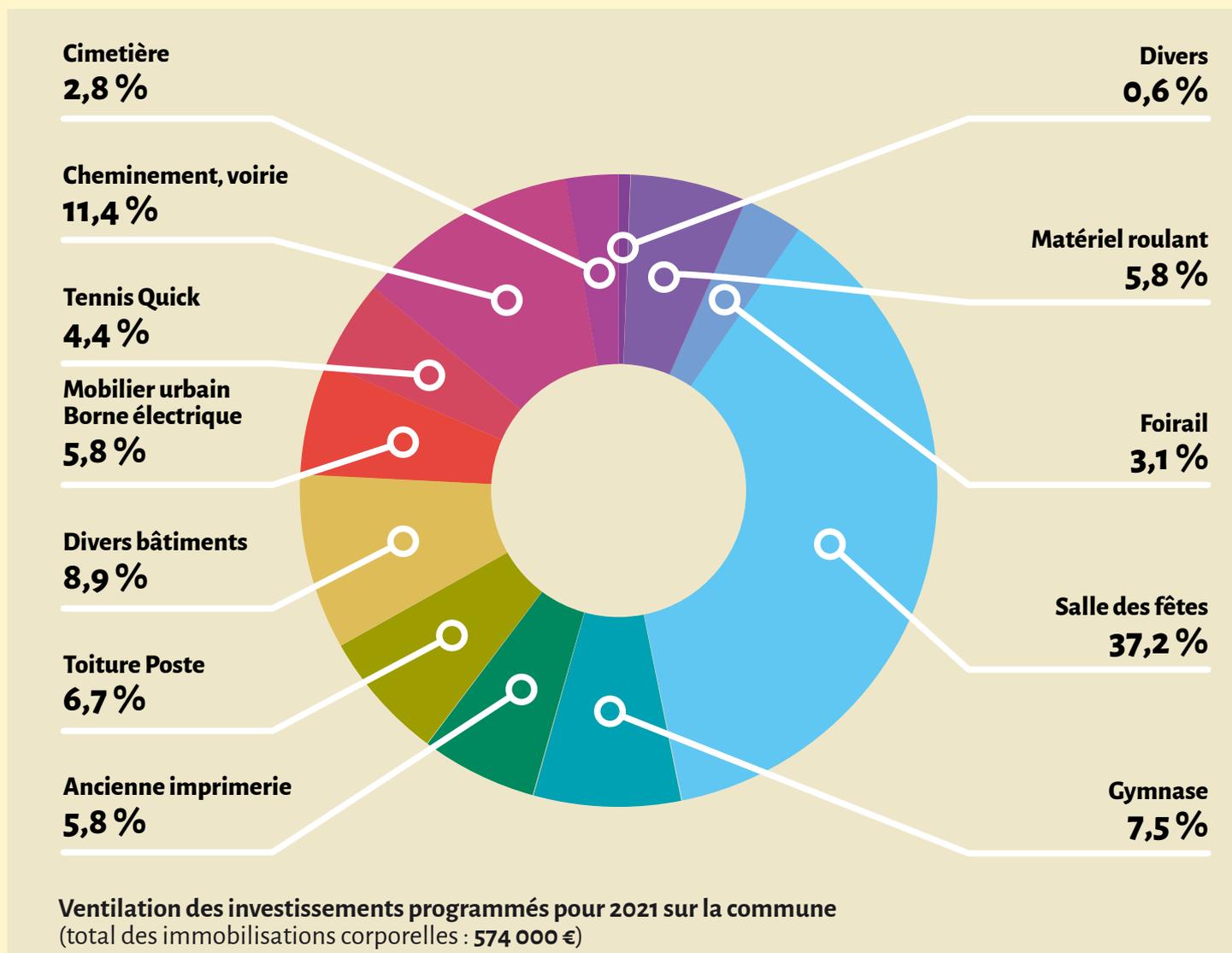
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 468 826,67 €	2 368 355,70 €
Investissement	1 255 904,51 €	795 944,13 €
Total	2 724 731,18 €	3 164 299,83 €

Le résultat 2020 reporté sur l'exercice 2021 s'élève donc à 439 568,65 €.

Budget prévisionnel 2021

	Dépenses = Recettes
Fonctionnement	2 146 118,65 €
Investissement	1 359 327,75 €
Total	3 505 446,40 €

Le budget prévisionnel 2021 a été élaboré en tenant compte de la diminution des dotations, du maintien souhaité de la fiscalité (pas de hausse des impôts locaux cette année), de la maîtrise des charges de fonctionnement, du recours à un nouvel emprunt de 100 000 € pour la poursuite des investissements, notamment la mise en accessibilité de la salle des fêtes et le projet d'aménagement du gymnase.



Renaissance de l'îlot Beaufigeau : il est beau cet îlot !

L'îlot Beaufigeau est cet espace d'un demi-hectare situé derrière la pharmacie du marché et qui fait la jonction avec le quartier Vaugru. Il vient d'être réhabilité après avoir vécu quelques décennies vouées à l'oubli.

Un peu d'histoire

On peut voir sur quelques photographies datant des années 2000 des bâtiments éventrés avec des toitures écroulées dignes d'images de quartiers bombardés après la seconde guerre mondiale. Et pourtant rien de cela n'est arrivé ici ; ce n'est que l'usure du temps qui avait dégradé ces bâtiments.

Mais qu'y avait-il autrefois sur cet espace ?

Quand on questionne nos aînés, on nous rapporte pourtant une période faste pour ce lieu.

A la fin 19^{ème} siècle, il y avait un relais de diligences ce qui explique la présence d'anciennes écuries, mais aussi un hôtel, l'Hôtel du Chêne Vert.

Ceci est à rapporter à l'activité des marchés du mardi mais aussi des foires (environ une par mois) qui attiraient des visiteurs nombreux.

Naissance d'un projet

La commune avait acquis cet espace mais comme aucun projet n'a été entrepris, elle l'avait cédé à la Communauté de Communes sans qu'il y ait davantage de projets. Comme la dégradation s'accélérait et devenait un souci pour la sécurité des riverains, l'espace avait été clôturé puis la commune l'a récupéré pour l'euro symbolique en 2016.

Vu l'état de dégradation des bâtiments, il aurait été extrêmement coûteux de les réhabiliter. Ainsi le conseil municipal a-t-il décidé en 2017 de procéder à la démolition par une entreprise qui s'est remboursée en partie par la vente des pierres.



Dans les années 50, cette activité a disparu et une grande partie des bâtiments est devenue la propriété de la famille Beaufigeau qui tenait « le Bazar parisien ». Ils faisaient alors payer un droit de stationnement aux gens qui voulaient se garer dans la cour arrière et qui passaient par le porche ; ils louaient aussi les anciennes écuries comme garage.

Il reste une maison à l'entrée du site sur la gauche l'ancien « Hôtel du Chêne vert » qui avait une dizaine de chambres et dont le restaurant « Chez Maxim » était réputé.

Dans la cour arrière, on pouvait trouver un cordonnier, M. Bruneteau, qui a exercé jusque dans les années 70.

En allant vers le quartier Barver, il y avait à droite un grand bâtiment avec un étage : c'était le cinéma qui a fonctionné jusqu'au début des années 60. La salle de cinéma installée à l'étage pouvait accueillir 200 personnes ; le rez-de-chaussée servait de salle de réunion. Ces bâtiments ont perdu leur fonction lors de la création des salles du Foyer Rural en 1964.

C'est ainsi que pendant une cinquantaine d'années, ces immeubles ont sombré dans l'oubli et le manque d'entretien en attendant un éventuel repreneur.

En parallèle, une réflexion a émergé au sein du conseil pour savoir ce que l'on souhaitait faire de cet espace. En janvier 2017, une réunion a réuni les riverains qui le souhaitaient ainsi que des membres du Foyer rural et des élus municipaux. Sont ressortis plusieurs souhaits : créer un lieu convivial (qui tranche avec l'image de ruine que les Lezéens en avaient), que cet espace puisse accueillir les jeunes et moins jeunes, créer un verger ou jardin, une promenade, un théâtre de verdure et l'agrémenter de quelques éléments de mobilier.

Au printemps, nous avons demandé conseil au Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) qui a renvoyé son avis. Cela a été complété par le travail d'une stagiaire de licence Pro en aménagement arboré et forestier. Ce travail a permis de déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Mellois en Poitou dans le cadre du programme européen Leader.



L'îlot Beaufigeau, aujourd'hui, c'est :

- ▶ Des allées dont une principale qui relie la place du marché au quartier Vaugru : ces allées sont exclusivement piétonnières et cyclables. L'objectif était bien de créer un cheminement doux.
- ▶ Un carbet : cet abri permettra d'être au cœur d'une animation potentielle avec l'installation éventuelle d'une buvette ; il va accueillir une armoire à livres fabriquée par le Foyer de vie de Lezay. Le mobilier est complété par 3 bancs, et bientôt une table de pique-nique.
- ▶ 2 jeux à disposition des enfants
- ▶ Un éclairage solaire dans l'idée de favoriser une énergie renouvelable.
- ▶ Un verger avec des fruitiers, complété en bordure par des petits fruitiers : groseilliers et framboisiers. L'idée est que lorsque ces arbres seront à maturité, ils donneront des fruits que les riverains et promeneurs pourront cueillir.
- ▶ Au centre, une prairie fleurie permettra aux pollinisateurs de se développer.
- ▶ Un théâtre de verdure complètera ces aménagements : il permettra d'accueillir de petites animations au pied du mur qui le borde.
- ▶ En projet également, des toilettes sèches.
- ▶ Un espace de stationnement à l'entrée à disposition des habitants du quartier. Les aménagements ont été réalisés par les agents de la commune que l'on peut remercier pour leur investissement sur ce projet.

C'est ainsi que pour marquer la fin de l'aménagement de cet espace, nous vous proposons une inauguration qui, nous l'espérons pourra être festive, le **samedi 26 juin**.



Cela ne veut pas dire que les arbres et plants peuvent être arrachés pour les planter dans son jardin comme cela vient de se produire : nous en appelons à votre sens du civisme !



Borne de recharge pour véhicules électriques



La borne de recharge pour véhicules électriques, installée devant la mairie (en face de Brico Lezay) par Seolis devrait être pleinement fonctionnelle à

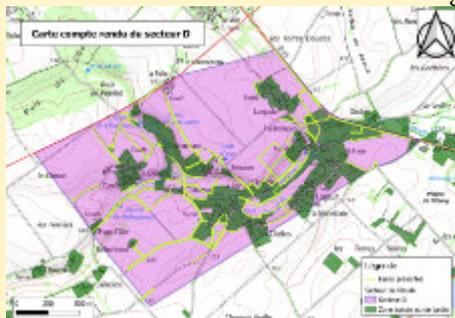
partir du mois de mai. Elle permettra le chargement simultané de deux véhicules.

Nouveau mode de collecte des ordures ménagères sur la commune



Comme indiqué dans le dernier P'tit Bulletin du Lezéen, le mode de collecte des ordures

ménagères va changer. Le planning prévisionnel fait état d'un déploiement durant le mois de juin 2021. Une communication auprès de la population sera effectuée par la Communauté de Communes dans les semaines précédant ce déploiement. Les emplacements pour les containers destinés aux ordures ménagères et aux emballages ont été définis, en concertation entre la municipalité et les services communautaires. Ces emplacements sont provisoires et seront testés pendant deux mois avant d'être retenus ou éventuellement aménagés. N'hésitez pas à faire part de vos remarques sur la localisation des containers et la mise en place du nouveau système de ramassage. Un cahier de doléances sera spécialement mis à votre disposition en mairie.



À la découverte des oiseaux des prairies de Lezay

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine propose une **animation nature gratuite ouverte au grand public** sur le site des prairies de Lezay pour présenter les oiseaux qui peuplent le site. Rendez-vous **samedi 22 mai à 9h30** sur la place du Champ de foire, avant de rejoindre le site. Le Conservatoire animera la matinée en compagnie d'un ornithologue du groupe ornithologique des Deux-Sèvres. Durée : environ 2h30.

Étude des haies

Au cours de l'été 2020, Thomas Martin, étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature et stagiaire à la mairie de Lezay, a réalisé une étude des haies sur une partie de la commune. Le but de cette étude étant de faire l'inventaire des haies présentes et de leurs caractéristiques (espèces, type, largeur, état sanitaire) afin de déterminer les zones optimales pour de potentielles plantations. Ces propositions sont liées à divers enjeux locaux comme la gestion de l'eau, le paysage mais aussi la biodiversité !

Les linéaires de haies présents sur le secteur ont donc été inventoriés puis enregistrés dans une base de données cartographique (exemple de la carte du secteur autour des Clielles). Grâce à ces données, une visualisation du maillage sur le secteur étudié a été possible. Des compte-rendus et une analyse de ce maillage ont ensuite été produits. Ils ont servi de base pour proposer des zones de plantations répondant aux enjeux cités.

Ainsi, 14km de haies ont été proposés et priorisés. Cette étude n'engendre pas d'obligation de plantations mais a pour objectif d'orienter les possibles plantations futures sur le secteur. Retrouvez le rapport complet en mairie où vous pouvez également consulter la base de données cartographiques.

Utilisation par les agents municipaux de désherbants bio autorisés

Si vous voyez nos agents municipaux munis de pulvérisateurs pour limiter la propagation des herbes sur les trottoirs notamment, sachez qu'ils utilisent des désherbants bio autorisés, conformément à la réglementation qui interdit l'usage de produits phytosanitaires.



Cycle de l'eau : nouveau dispositif d'accompagnement pour l'assainissement

La Communauté de Communes de Mellois en Poitou exerce la compétence assainissement pour les 62 communes du territoire. Les services sont regroupés dans une nouvelle direction qui prend le nom de Direction du Cycle de l'eau. Elle gère l'assainissement collectif du bourg de Lezay et assure le contrôle des raccordements au réseau public, la collecte et le transport des eaux usées domestiques, l'épuration et le suivi de la qualité des rejets, l'épandage des boues d'épuration.

Pour les zones de la commune où l'assainissement est individuel, le service conseille les usagers, contrôle les installations lors de la mise en service et ensuite périodiquement ou lors de cession. Mellois en Poitou propose également un contrat de vidange des boues, facultatif. L'objectif est de soulager les usagers de la surveillance de leur installation et de prévenir les bouchages. Les contrats sont adaptables sur 4, 6 ou 8 ans en fonction des caractéristiques des installations et de la composition du foyer. L'étalement du coût est également prévu sur la même durée.

Informations : Direction du Cycle de l'Eau, 2 rue du Simplot 79500 Melle. 05 49 29 13 16



La commune forme ses agents

Les conseillers ont pris la décision en ce début d'année 2021 d'effectuer de la prévention pour les agents en les formant auprès d'organismes agréés, conformément à l'article R4323-55 du code du travail:

- ▶ La société SOCOTEC a assuré en début d'année la formation liée au montage, démontage et à l'utilisation des **échafaudages**.
- ▶ L'EPLEFPA de Venours est venu former nos agents de la mi-février à la mi-mars afin que chacun reparte avec la formation à l'autorisation de **conduite des engins** qu'ils utilisent au quotidien : tracto-pelle, broyeur, tondeuses et télescopique. Les autorisations de conduites sont ensuite délivrées par l'autorité territoriale, M. le Maire Olivier Gayet sur la base de ces formations.
- ▶ Le SDIS79 va animer des formations « **Incendie et évacuation** », ainsi que des formations aux **Premiers secours** Niveau 1 auxquelles participeront également quelques élus.

Travaux en cours sur la commune

- ▶ Rénovation de la salle des fêtes
- ▶ Réaménagement de l'ancienne imprimerie
- ▶ Réfection du toit de la Poste
- ▶ Travaux à l'église
- ▶ Réhabilitation du logement communal situé dans l'allée de l'école maternelle, en vue d'être disponible à la location.

Contactez la mairie si vous êtes intéressés.

Les réalisations récentes



Piste d'athlétisme, de saut en longueur et de lancer de poids refaites par nos agents des services techniques.



Terrain de tennis près de l'étang entièrement refait. Un mur de frappe est encore à venir.

Les cheminements en bois du Moulin du Marais, propriété de la Communauté de Communes, ont été refaits par l'Association Inter-médiaire du Pays Mellois (AIPM).



Succès pour la brioche des aînés

Ce sont près de 200 brioches qui furent offertes par la municipalité à nos aînés samedi 30 janvier. Les brioches fournies par l'entreprise Baubeau étaient accompagnées d'un pétillant de pommes fourni par Vincent Boisserie, et d'une carte de vœux. ▼



Campagnes de vaccination contre le Covid

Courant janvier, nos aînés de l'EHPAD de Lezay ont pu être vaccinés, ainsi qu'une partie du personnel. Nous rappelons que la prise de rendez-vous pour la vaccination est possible via la plateforme internet Doctolib.fr ou par téléphone au 05 86 88 00 24 (les jours d'ouverture aux inscriptions). Cette fin mars, seules les personnes de plus de 70 ans ou présentant des facteurs à risques pouvaient être vaccinées. Nous remercions les professionnels de santé de Lezay pour leur engagement au centre de vaccination de Melle qui a été particulièrement remarqué par la Communauté de Communes Mellois en Poitou, coordinatrice locale des vaccinations. En espérant que le plus grand nombre d'habitants puisse accéder à la vaccination rapidement...

Préparer les vacances d'été des enfants

Les enfants auront de quoi s'occuper pendant les vacances d'été avec de nombreuses activités organisées (sous réserve des consignes sanitaires à cette période) sur notre territoire, pour tous les âges et tous les budgets :



- ▶ **Chat perché** (3 à 11 ans) et l'**Espace Jeunes** (11 à 18 ans) de Lezay : accueils de loisirs à la journée avec sorties à thèmes
- ▶ **Loup-Garou** : séjours (6 à 17 ans) de 4 à 14 jours à La Mauvaitière, Sauzé-Vaussais et l'île de Ré : équitation, cirque, arts, nature, moto, multi-activités
- ▶ **La Bêta-pi** : séjours (6 à 15 ans) de 3 à 14 jours en Deux-Sèvres, nature, sciences et astronomie, bricolage et techniques, numérique
- ▶ **URFR** : séjour d'été en itinérance dans les Pyrénées ariégeoises (14-17 ans)

Un collectif d'organiseurs de séjours a créé Sejours79.fr, une plateforme internet qui recense la plupart des séjours d'été proposés aux enfants et ados des Deux-Sèvres.

Des aides de la CAF ou de la MSA existent pour financer les séjours et centres de loisirs.

LES RÈGLES DE L'ÉCOLE AVEC LA COVID 19

Depuis le 16 mars 2020, à l'école du Chêne, des règles ont changé à cause de la COVID 19. On doit porter le masque dans les classes et même quand on est dehors. Le lavage des mains doit se faire quand on entre en classe et quand on sort de classe, et avant et après chaque repas.

William

L'INTERVENTION DES PETITS DÉBROUILLARDS

Le vendredi 9 mars, il y a eu une intervention des « Petits Débrouillards » dans les classes des CM1 et des CM2. Devant l'école, dans un camion, ils ont fait des expériences sur l'électricité.

Elie

LE KAYAK

Les CM2 de l'école du Chêne feront une sortie kayak au plan d'eau du Lambon. Ils vont commencer à s'entraîner à partir du 1er avril.

Colette

Au mois de mars, dans la classe des CE2-CM1 de l'école du Chêne, nous avons découvert ce qu'était un journal pour apprendre à en lire et avoir envie d'en lire ou d'en écrire. Pour ça, on a lu des journaux et on a appris à les présenter. On a repéré les différentes parties d'un journal et on a appris qu'un article répondait à cinq questions. Ensuite, on a rencontré Monsieur Magnain, un correspondant local de presse qui nous a expliqué son métier, le métier de journaliste et comment on faisait un journal. Puis on a écrit des questions que l'on est allé poser aux camarades des autres classes et au personnel de cantine. Enfin, on a utilisé les enregistrements pour rédiger notre article que vous avez maintenant sous les yeux.

Notre expérience de journaliste en herbe



PLANTATION DE HAIES AVEC LES CM2

A l'automne, Les CM2 sont allés faire des plantations de haies à La Grande Foye avec Les propriétaires des champs. Ils vont y retourner en fin d'année scolaire pour voir si leurs arbres ont poussé.

Maëlyne

LA VISITE DU LOGIS DE BOUHAS

Les CP, Les CE1, Les CE2 et Les CE2-CM1 sont sortis jusqu'au Logis de Bouhas au mois d'octobre pour le visiter. Ils y sont allés à pied et ont emporté un pique-nique. En route, certains ont vu des chevaux et des moutons, ramassé des châtaignes. Ils ont traversé Le Chaboussant. Arrivés au Logis, ils ont été accueillis par Monsieur et Madame Quéraux qui leur ont montré Le jardin, Le four à pain, Le pigeonnier, Les fortifications et Les protections de La maison forte (meuntrières, murs,...).

Matthias

LA VILLE DE «CM2 CITY»

Depuis Le début de L'année, dans La classe des CM2, ils ont une maquette de petite ville. Ils ont mis des maisons, un pont et plein de choses pour que ça fasse comme dans La réalité. Le délégué élu de La classe est Le maire de La ville. Cette ville s'appelle «CM2 City».

Youssef

UN POULAILLER POUR LE JARDIN DE L'ÉCOLE

Les CE1 et Les CE2 ont construit un poulailler, à l'automne, en octobre et décembre 2020 sous Le préau de L'école pour mettre des poules qui mangeront nos restes de cantine car il nous reste souvent des choses dans nos assiettes. Ils ont fait ça en bricolant avec Sylvain de La Bêta-Pi pour Le mettre dans Le jardin. Ils ont utilisé des outils, du bois, du grillage avec L'aide de parents. Ils ont aussi reçu La visite de Marion et Louise du CPIE de Coutières pour nous parler de La vie des poules et nous expliquer comment éviter Le gaspillage des aliments, trier des déchets et faire du compost.

Colline

LA RENCONTRE AVEC THIERRY BÉNÉTEAU

Les CP de L'école du Chêne ont rencontré Thierry Bénétiau, un conteur, et un musicien Le mardi 2 mars et Le vendredi 5 mars pour leur apprendre à mieux comprendre Les histoires, parler de son métier et présenter son spectacle. Il leur a montré un accordéon, raconté des histoires. Ils ont entendu plein de contes pendant une heure.

Louis

L'ENTRETIEN DU JARDIN DE L'ÉCOLE

Au mois de mars, Les CE2 ont arraché des herbes dans Le jardin de L'école pour Le nettoyer et L'améliorer. Les élèves ont reconstruit La cabane à insectes et vont bientôt construire un épouvantail. Ils ont laissé une place pour installer Le poulailler.

Zoé



Vestiaire du CCAS

Les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale animent un vestiaire (vêtements femmes, homme, enfants) **ouvert tous les premiers jeudis du mois à 14h**. Le local a déménagé au 1 rue du Parc, dans le bâtiment du syndicat horticole (anciennement Crédit Mutuel). Prochaines dates : 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre. Pas de distribution en juillet-août.



Local des routards ▲

La municipalité dispose d'un petit logement pour accueillir des personnes sans domicile fixe, de passage sur la commune. Le local meublé est mis à disposition par le CCAS pour une durée maximale de 3 jours, avec un colis alimentaire. Chaque année, entre 30 et 50 personnes y sont hébergées, en attendant de reprendre la route.



Partenariat entre les Jardins du Partage ▲ du Partage et les Restos du Cœur

L'association Jardins du Partage qui met en culture le terrain maraîcher du Moulin du Marais va répondre à l'appel des bénévoles des Restos du Cœur qui souhaitent encourager les bénéficiaires de l'aide alimentaire à participer au jardin. Une parcelle dédiée sera préparée ce printemps pour y semer des pommes de terre, oignons, courges, par et pour les bénéficiaires des Restos du Cœur, avec l'aide des bénévoles de Jardins du Partage. Si vous souhaitez rejoindre cet élan solidaire, contactez l'association au 06 82 40 97 00 ou jardinsdupartage@ntymail.com

Les pompiers à l'assaut de la laiterie !

L'ancienne laiterie de Lezay est un site exceptionnel, très apprécié des unités spécialisées du SDIS79. En effet, l'unité SD "Sauvetage Déblaiement", est venue s'y entraîner il y a deux ans. Le 18 mars, c'est l'unité du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP), comprenant une vingtaine de sapeurs pompiers, qui a souhaité utiliser ce site comme terrain



d'exercice dans le cadre de son entraînement mensuel. Cela est possible grâce à la convention signée entre le SDIS79 et la Communauté de Communes, propriétaire des lieux.



d'exercice dans le cadre de son entraînement mensuel. Cela est possible grâce à la convention signée entre le SDIS79 et la Communauté de Communes, propriétaire des lieux.

Cette même convention permet à nos sapeurs pompiers lezéens de faire de même, en particulier les JSP "jeunes sapeurs pompiers" qui s'y retrouvent presque tous les samedis matins.



La Paëlla des JSP le 1^{er} mai

Les jeunes sapeurs pompiers de Lezay proposent une Paëlla accompagnée d'un tiramisu à emporter. Les portions seront sous vide au prix de 13 € la part. Le retrait se fera le 1^{er} mai à midi devant le restaurant Le p'tit Berland à Lezay. Cette action a pour but de récolter des fonds pour l'organisation d'un week-end de cohésion à coût réduit pour les jeunes (si les conditions sanitaires le permettent).



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nouveaux horaires des commerçants

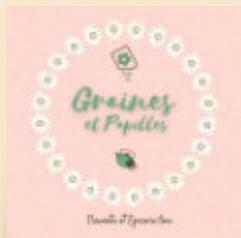
■ Hair Look Stéphanie

Le salon de coiffure situé au 25 rue de Melle (à côté d'Intermarché) est désormais ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 14h-19h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h. Rendez-vous à prendre sur planity.com



■ Graines et Papilles

Après quelques semaines d'activité, la boutique de fleurs et épicerie fine a adapté ses horaires d'ouverture qui sont désormais du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15 à 19h, ainsi que le dimanche de 9h à 12h30.



Réunion publique sur la Validation d'Acquis d'Expérience

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Mellois en Poitou organise régulièrement des réunions d'information sur tout ce qui touche à l'emploi. Co-organisée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, une réunion se tiendra jeudi 29 avril à 17h30 à Melle. Le thème sera la Validation d'Acquis d'Expérience, une procédure qui permet de faire valoir son expérience et ses compétences pour les transformer en certificat, titre ou diplôme.



Inscription obligatoire au 05 49 77 22 17 - vae@cma79.fr

Mieux promouvoir le camping municipal

Le camping municipal situé au fond de l'allée du Camping, dispose de nombreux atouts : proximité des commerces et des activités de loisirs (pêche, tennis, pétanque, piscine, parc avec jeux pour enfants), cadre bucolique reposant, bon équipement à disposition des campeurs. L'équipe municipale souhaite améliorer son référencement sur les sites spécialisés afin de le faire mieux connaître.



Le restaurant du Marché cherche un repreneur

Patrick Girard, l'actuel restaurateur partira en retraite à la fin de l'année 2021 et cherche donc un repreneur pour le restaurant du Marché. Les candidats sont invités à se renseigner auprès du restaurant pour connaître les conditions. La municipalité encourage la reprise de cette activité.



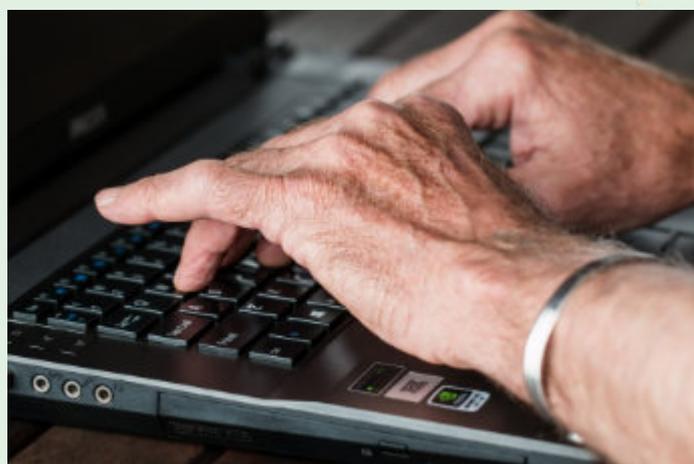
L'élargissement de la période d'ouverture **des vacances d'avril aux vacances d'automne** pour une période test de deux ans devrait permettre à davantage de campeurs de profiter du site et de découvrir Lezay et ses environs.

Renseignements et réservations en mairie.

Session d'ateliers d'agilité numérique

Vous voulez devenir plus autonome et plus à l'aise en informatique ? Comme annoncé dans le dernier P'tit Bulletin, l'association melloise La Bêta-Pi va organiser une première session d'ateliers d'agilité numérique sur notre commune. Vous pourrez vous entraîner, poser des questions, découvrir des outils, échanger avec d'autres personnes et des médiateurs numériques. Ouverts à tous, quelque soit l'âge et le degré de maîtrise de l'outil informatique, ces ateliers se tiendront le **jeudi matin de 9h à 10h30, du 20 mai au 17 juin**. Ils se tiendront salle de la Petite Rivière en attendant la fin des travaux de l'ancienne imprimerie.

Inscriptions pour une session de cinq séances auprès de Claire Mottet, 06 27 35 47 47 ou claire.mottet@labetapi.fr



Jeu-concours pour les 3-10 ans à la Médiathèque

La médiathèque lance un jeu-concours « **Dessine-moi un poussin** » pour fêter les 30 ans du célèbre poussin Blaise de Claude Ponti.



Jeu-concours gratuit pour les 3-6 ans. Du 29 mars au 17 avril 2021, venez déposer vos dessins (sur une demi-feuille A4) à la Médiathèque en inscrivant au dos le nom, prénom, âge et numéro de téléphone. Les dessins seront exposés à la Médiathèque. Élection des 3 premiers dessins gagnants le 26 avril.

Lots à gagner : 1 jeu de société « Pouss'poussins », 1 album de Claude Ponti, 1 magazine « Nos belles histoires ».

Catalogue en ligne : www.mediatheque-lezay.fr

Facebook : médiathèque de Lezay

Mail : bibliotheque.lezay@gmail.com

Le Moulin du Marais, un Pôle culturel régional des arts de la parole et des écritures contemporaines

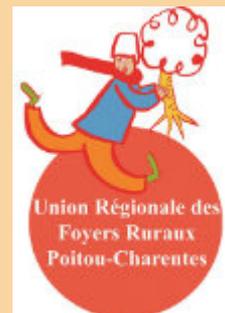
L'accueil des artistes en résidence par l'Union Régionale des Foyers Ruraux (URFR) se poursuit intensément au Moulin du Marais de Lezay. Une résidence d'artiste est un temps de création d'une œuvre artistique, qu'il s'agisse de théâtre, de musique ou encore de conte. Elle donne la possibilité aux artistes et auteurs de profiter d'un contexte de travail privilégié, en leur permettant, grâce au temps ainsi libéré et aux espaces et outils mis à leur disposition, un renouvellement des formes de création, de production comme de transmission.

Privés de public, les artistes poursuivent leur élan créatif et préparent les spectacles et textes qui seront présentés dès que possible aux spectateurs et lecteurs de tous âges.

Zoom sur la formation **L'école noire**, sur la chanson de tradition orale, par la Cie Izidorria, sous la direction d'Evelyne Girardon qui se tiendra du 18 au 24 avril au Moulin du Marais de Lezay.

« Cycle de formation destiné aux artistes qui explorent le conte et les mythes, une parole narrative atemporelle. Six jours de stages pour une immersion aux sources de la tradition orale de narration chantée pour interroger la pratique des arts de la parole d'aujourd'hui. Ces chansons, arrivées jusqu'à nous de bouches à oreilles, ressemblent aux peuples du monde qui les ont chantées, mémorisées, transmises, portées au cœur de leurs histoires, pendant des siècles. Polies par les empreintes de la vie, enracinées sur un territoire et en chacun de nous, elles nous touchent. Les cultures musicales du monde nous émerveillent de leurs différences alors qu'elles ont tant en commun. Cette formation sera aussi l'occasion de le (re-)découvrir. »

Programme complet janvier à août 2021 disponible auprès de l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes, 2 rue du Grand Pré, Lezay, 05 49 07 97 78.



■ Le HBC Lezay encourage l'activité sportive de tous

Le Handball Club de Lezay cherche à proposer un maximum d'activités à ses licenciés et aux non licenciés car faire du sport et se retrouver pendant cette période difficile est essentiel pour la bonne santé physique et mentale. Depuis mars, tous les jeunes ont des créneaux proposés les mercredis et/ou samedis, ainsi que les adultes.

Ces derniers et notamment l'équipe Nationale 3 ont



participé à un défi mis en place en interne où ils ont parcouru près de 3 000 kilomètres en 10 semaines avant de se retrouver régulièrement les samedis matin.

À noter que toutes les séances sont ouvertes gratuitement pour tous les non-licenciés qui souhaitent venir découvrir le handball ou simplement prendre du plaisir. Le club essaie de se réinventer en cette période particulière pour garder la forme et le lien en attendant de retrouver le public au gymnase dès la rentrée prochaine.

Le club remercie la mairie, les écoles et les clubs voisins pour la mise à disposition des infrastructures permettant de continuer à pratiquer le sport dans le respect des règles sanitaires.

■ Les activités se poursuivent en plein air pour l'US Lezay

Malgré des conditions difficiles liées à la pandémie, l'Union Sportive de Lezay dispose d'un avantage du fait que le football se pratique en plein air. Tout en respectant les mesures sanitaires, les jeunes poursuivent leurs entraînements au stade les mercredis et samedis.

La saison avait commencé avec un très bel effectif chez les jeunes (94) ainsi que trois équipes seniors engagées sur le tapis vert. L'US Lezay compte 177 licenciés, joueurs et dirigeants ainsi que deux arbitres officiels.

Le club dispose d'un salarié à plein temps et d'un autre en contrat d'apprentissage. Leur rôle est essentiel auprès des jeunes de 6 à 18 ans pour transmettre les valeurs du club, à savoir permettre aux licenciés de prendre plaisir à se retrouver et à jouer ensemble au foot, mais aussi de faire progresser techniquement cette pépinière

de « footeux ». L'US Lezay remercie l'équipe d'encadrants pour leur investissement ainsi que la municipalité pour les échanges constructifs, l'accompagnement et le maintien voire l'amélioration des structures.



Les rentrées financières étant quasi inexistantes, l'US Lezay propose un **repas à emporter** en partenariat avec Le P'tit Berland le **samedi 24 avril 2021** : Paëlla ou Choucroute garnie, 12 € la part, boissons en sus. À réserver avant le 17 avril auprès du club.

■ Saison de la pêche ouverte !

La saison de pêche s'est ouverte le dimanche 7 mars jusqu'au dimanche 14 novembre 2021. Pour cette saison, l'empoissonnement global s'élève à 835 kg comprenant 200 kg de carpes, 300 kg de tanches, 300 kg de gardons et 35 kg de sandres. À ceci s'ajoutent 600 kg de truites et 40 kg de saumons de fontaine répartis en lâchers de 50 kg échelonnés sur la saison.

Prix des cartes vendues sur place à la cabane de pêche ou au magasin Brico Lezay :

- ▶ Carte saison adulte : 50 €
- ▶ Carte saison enfant de moins de 12 ans : 30 €
- ▶ Carte journalière (à partir du 1^{er} avril) : 7 €
- ▶ Carte demi journée : 5 €
- ▶ Carte journalière (à partir du 1^{er} avril) enfant de moins de 12 ans : 4 €
- ▶ Carte journalière (jours de lâchers de truites) : 10 €
- ▶ Carte "vacancier" 1^{er} juillet au 31 août : 25 €

Les pêcheurs doivent respecter les gestes barrières : port du masque obligatoire et distanciation de 2 mètres entre chaque pêcheur (emplacements matérialisés).

La saison a démarré tranquillement avec une cinquantaine de cartes délivrées à fin mars. Le bureau souhaite une bonne convivialité autour du plan d'eau. Les enfants sont les bienvenus : ils sont la relève !

Plus de renseignements sur place les jours d'ouverture : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés, et tous les jours du 1^{er} juin au 31 août.

La pêche de nuit est formellement interdite.



AGENDA

Samedi 24 avril

Paëlla ou Choucroute à emporter, organisée avec le P'tit Berland par l'USLezay

Samedi 1^{er} mai

Paëlla à emporter, organisée avec le P'tit Berland par les JSP

Dimanche 9 mai, dès 7h30

Halle aux Volailles Brocante mensuelle

Samedi 22 mai, 9h30

Place du champ de foire Animation nature sur les oiseaux des prairies, CEN-GODS79

Mardi 1^{er} juin, 7h30

Foirail Visite guidée du marché aux bestiaux par le Pays d'Art et d'Histoire

Samedi 12 juin, 14h-18h

Parc Honoré Canon Fête des écoles

Dimanche 13 juin, dès 7h30

Halle aux Volailles Brocante mensuelle

Dimanche 13 juin, 8h-18h

Salle polyvalente Élections départementales et régionales

Dimanche 20 juin

Parking du foirail 13^{ème} slalom régional des Écuries d'Augias

Dimanche 20 juin, 8h-18h

Salle polyvalente Élections départementales et régionales

Samedi 26 juin

Inauguration de l'ilôt Beaufigeau

Dimanche 11 juillet, dès 7h30

Halle aux Volailles Brocante mensuelle

Lundi 12 juillet

Parc Honoré Canon après-midi Jeux par la ludothèque itinérante

Mercredi 14 juillet

Fête nationale



En raison du contexte sanitaire incertain, certaines manifestations sont susceptibles d'être **annulées** ou **reportées**. De nombreux événements se déroulent sur inscription auprès de l'organisateur. Suivez les annonces actualisées sur le panneau lumineux devant la salle des fêtes. Dans tous les lieux publics, masque obligatoire et respect des gestes barrières. Cet agenda est sans doute incomplet et nous attendons vos informations pour enrichir le prochain numéro !

La mairie relaye vos informations !

Vous organisez une manifestation sur Lezay ? Vous créez ou modifiez votre activité et souhaitez en informer tous les Lezéens ? Pensez à transmettre vos informations à la mairie pour qu'elles soient diffusées sur nos supports :

- ▶ le **P'tit Bulletin du Lezéen** trimestriel. Prochaine édition Été à paraître en juillet 2021 (*envoyez vos infos avant le 5 juin*)
- ▶ le **panneau lumineux** de la commune devant la salle des fêtes, mis à jour très régulièrement.
- ▶ la **page Facebook** de la commune « *Vivre à Lezay* ».



Nous relayons toutes les manifestations et événements sur la commune dont nous avons connaissance.

Notez l'adresse mail pour nous envoyer toutes vos informations à relayer :
communication@mairie-lezay.fr

Retrouvez tous les événements du Pays Mellois sur l'agenda en ligne de l'Office du Tourisme :

<https://decouvertes.paysmellois.org/agenda>

« Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir. »

Michel Bouthot, écrivain québécois